OPINION

DE

MARBOT,

Membre du Conſeil des Anciens,

Sur la réſolution relative au complément de deux cent mille conſcrits.

Séance du 28 germinal an 7.

Représentans du Peuple,

Les derniers événemens de la guerre, l'immenſe étendue de terrein que nous avons à défendre ou à conquérir, le deſir de terminer promptement une lutte qui ſe prolongeroit trop long-temps ſi des forces impoſantes n'étoient lancées ſur les armées des rois, tout nous fait ſentir la néceſſité d'augmenter le nombre des défenſeurs de la patrie.

Le peuple français veut être libre & indépendant ; il veut une paix glorieuſe & durable. Le moment eſt paſſé d'y parvenir par des négociations ; il n'y a plus que le glaive qui puiſſe décider aujourd'hui entre la République & les rois. Déja les troupes des deſpotes de l'Aſie & du Nord de l'Europe s'avancent pour ſe meſurer avec les ſoldats de la liberté ; déja les républicains ont combattu contre les armées impériales : mais, ſi les armées françaiſes ne ſont pas ſorties ſans gloire de ces nouveaux champs de bataille, ſi elles y ont acquis de l'honneur, le ſort des combats & l'expérience ont cependant démontré que par-tout nos armées ſe ſont trouvées tellement inférieures en nombre, qu'il a fallu des prodiges de valeur & de dévouement, & des ſacrifices douloureux pour arrêter les progrès de l'ennemi.

Cela ne ſuffit pas, repréſentans du peuple : vous voulez épargner le ſang des défenſeurs de la liberté ; vous voulez ménager ces armées ſi précieuſes & ſi terribles qui ont montré leurs baïonnettes aux portes de Vienne ; vous ne voulez pas uſer & conſumer ces vielles bandes façonnées à la victoire, & deſtinées à porter au fond de la Bohême, de l'Autriche & de la Hongrie l'indépendance & l'amour de la liberté. Doublez leur nombre, repréſentans du peuple, & bientôt ces nouveaux ſoldats ſeront les égaux de leurs maîtres dans l'art de vaincre.

Je ne chercherai pas quelles ſont les cauſes ou les fautes qui ont amené un état de choſes auquel on n'eût pas dû s'attendre. Je n'examinerai pas non plus comment il eſt arrivé que des exemptions & des priviléges aient paralyſé en partie la levée de la première claſſe de la conſcription militaire. Mon intention n'eſt pas d'exciter des reſſentimens, & je n'apporte ici aucune paſſion. Donnant l'exemple de la confiance, je jette un voile ſur le paſſé, & je ne vois devant moi que la néceſſité de faire des efforts communs pour combattre avec ſuccès les ennemis de la liberté.

Vous venez d'entendre les moyens que le Conſeil des Cinq-Cents propoſe pour augmenter la force de nos armées ; ils ſont les mêmes que ceux qui ſont demandés par le meſſage du Directoire.

Peut-être, au lieu d'appuyer de telles diſpoſitions, quelques bons eſprits croiront-ils qu'il vaudroit mieux en démontrer l'inſuffiſance & en propoſer de meilleurs. Mais, citoyens collègues, prenons-y garde, le Directoire exécutif qui connoît ſa poſition & ſes moyens, croit qu'avec ces meſures il pourvoira à la défenſe & à la gloire de la République. Gardez-vous d'aſſumer la reſponſabilité qui peſeroit ſur vous, ſi vous les rejetiez, pour y faire ſubſtituer un nouveau projet, meilleur peut-être, mais dont vous ne pourriez garantir l'efficacité, faute de temps pour l'examiner.

Certes, je penſe auſſi qu'il y auroit quelque choſe de plus utile, de mieux conçu & de plus efficace à vous propoſer ; mais je peux me tromper, & mes idées ont beſoin d'être mûries ; elles pourront d'ailleurs trouver leur place, dans le cas où le plan du Directoire ne ſuffiroit pas.

Je crois donc que ce qu'il y a de mieux à faire pour le moment, eſt d'accorder les moyens que propoſe la réſolution, mais il faudroit en même temps leur prêter un puiſſant appui, en mettant en jeu une partie des reſſorts qui ont lancé ſur l'Europe la révolution de la liberté.

Je devrois peut-être développer ma penſée ; car le peuple a le droit, en tout temps, d'exiger qu'on lui faſſe connoître ce que nous faiſons ici pour ſes intérêts, & plus particulièrement encore dans une circonſtance où on lui demande de nouveaux ſacrifices. Mais je me borne pour le moment à dire que cette nouvelle meſure ne répondra pas à vos eſpérances, ſi vous ne l'accompagnez de tous les moyens propres à créer de nouveau un eſprit public : il ne faut pas ſe le diſſimuler, il n'exiſte plus. Lorſqu'on diſcutera les élections de l'an 7, je trouverai l'occaſion d'in-

diquer ce qu'il feroit utile de faire pour le rétabliffement de l'efprit public : mais en attendant, je ne faurois me taire fur un écrit qui a contribué puiffamment à l'égarer & à l'éteindre.

Je crois devoir fignaler ici un brandon de guerre civile jeté au milieu des citoyens par une main imprudente.

Repréfentans du peuple, écrafez du poids de votre réprobation cette lettre royale & vraiment anarchique d'un miniftre, qui, enchériffant fur la proclamation du Directoire, a défigné aux poignards du royalifme les républicains énergiques, dans la crainte que leur voix mâle & terrible ne vînt troubler le doux repos dans lequel il fe berce, & le faire trembler au milieu de fes flatteurs & de fes poëtes dont il s'environne à la manière de Louis XIV. Il parle de deux factions divifées en apparence & d'accord dans leur but! Appréciez donc enfin ces hommes qui veulent nous divifer ou nous égarer par ce langage perfide ; voyez ici le miniftre, jadis montagnard, écrire cette lettre féditieufe & tracer en caractères de fang le mot d'*anarchifte*, de la même plume qui célébra Marat, Challier & Roberfpierre, de la même main qui, en 93, pourfuivant jufques dans leur tombe l'ombre des Vergniaud & des autres victimes du 31 mai, décerna dans fes vers l'apothéofe & les palmes de l'immortalité aux apôtres de la tyrannie & du carnage ! Que le Peuple Français fache au moins que vous voulez vous faire refpecter & le faire refpecter ; qu'il fache que vous n'entendez pas fouffrir qu'un miniftre ofe impunément vous braver, & verfer la défaveur & l'outrage fur l'élection d'une partie des membres de la repréfentation nationale, & fur tous les choix que le peuple a faits en l'an 6.

Repréfentans du peuple, il faut enfin fortir de l'état dans lequel la fatalité des circonftances nous a jetés ; il faut reprendre dans l'opinion la place qui nous appartient ; il faut enfin que la refponfabilité ne foit plus un vain

mot : il faut en organiſer l'application à toutes les parties du miniſtère ; il faut que le miniſtre infidèle ou dilapidateur, il faut que celui qui attente à la conſtitution, à l'exercice de la ſouveraineté du peuple, à l'indépendance & à la liberté des choix dans les aſſemblées primaires ou électorales ; il faut que cet homme ne voie devant lui que l'échafaud & l'infamie ; il faut enfin que tout baiſſe le front devant la repréſentation nationale.

Je vote pour l'approbation de la réſolution.

Nota. Le citoyen Garat, cédant à un sentiment louable, a voulu défendre François (de Neufchâteau); il a dit qu'il étoit personnellement attaché au ministre (on ne l'en blâme pas) et au ministère de l'intérieur (cela ne se conçoit pas; car il est représentant du peuple); il a ajouté que, lorsqu'on accusoit son ami d'avoir encensé les chefs de la tyrannie de 93, il falloit avoir *les preuves en main.* S'il étoit égal que, pour ce moment, elles fussent *dans la poche* du préopinant, le citoyen Garat trouvera bon qu'on publie, par la voie de l'impression, les vers de *François (de Neufchâteau)*, qu'il n'eût pas été convenable de lire à la tribune nationale. Ils pourront être utiles pour l'instruction des bonnes gens qui demandent quelquefois *ce que faisoit en* 93 *tel ou tel homme qui aujourd'hui crie si fort à l'anarchie?*

EXTRAIT *de l'Hymne à la Liberté, lu le* 26 *brumaire an* 2, *par* N. François (de Neufchâteau), *dans la section de l'Observatoire, en la ci-devant église Saint-Jacques.*

STROPHE DIXIÈME.

Sur l'air : *Veillons au salut de l'empire.*

Faut-il qu'à cette fête heureuse
Se mêlent des regrets amers ?
O peuple, quelle image affreuse !
Quels amis, quels vengeurs tu perds !
Pelletier et Marat tombent sous des poignards impies!
Quel crime, ô ciel! quel infame déloyauté !
On reconnoît à ces furies
Le démon de la royauté.

375

11.e

O victimes de la patrie !
O martyrs de la liberté !
Le fer qui vous ôte la vie
Vous donne l'immortalité !
Sur vos noms adorés la gloire aujourd'hui se repose;
La gloire encor vous unit *Challier et Beauvais*,
Et grave votre apothéose
Dans les cœurs de tous les Français.

12.e

Et vous, despotes de la terre,
Monstres et tigres couronnés;
Vous, auteurs d'une affreuse guerre,
Fédéralistes forcenés,
Ennemis des Français, lâches qui desiriez un maître,
La liberté s'affermit par vos propres coups;
Malgré vous nous l'avons fait naître,
Nous la garderons malgré vous.

13.e

Sur la montagne indestructible
Dont les oracles nous sont chers,
Le PATRIOTE INCORRUPTIBLE
Dicte la loi de l'univers.
Liberté, c'est de là que sonne le tocsin du monde :
Tyrans, tremblez ! fuyez, ô superstitions !
Sur cette *montagne* se fonde
La liberté des nations !

Nota. Le citoyen *Garat* a ſemblé nous reprocher de n'avoir pas attaqué le miniſtre de la guerre *Scherer*, qu'il a déſigné comme la cauſe des revers momentanés qu'on a éprouvés, & du dénuement dans lequel on a laiſſé les conſcrits. Nous aſſurons le citoyen *Garat* que s'il eût été queſtion de corruption ou de dilapidations dans le département de la guerre, nous aurions fait notre devoir ; car nous ne balançons jamais entre les hommes & la patrie. Nous nous ferons au reſte un plaiſir de le ſeconder, lorſqu'il voudra ouvrir la tranchée.

BAUDOUIN, Imprimeur du CORPS LÉGISLATIF, place du Carrouſel. N°. 662.